

Diagnostiquer ses sols par l'étude des plantes bio-indicatrices

Public cible

Agriculteurs de la Loire, toutes productions confondus, et des territoires voisins, désireux de mieux comprendre le fonctionnement de leurs sols.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour : - Diagnostiquer le comportement d'un sol à l'aide des plantes bio-indicatrices. - Réfléchir à la mise en œuvre de pratiques agricoles palliatives et respectueuses de la vie du sol.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Matin : partie théorique sur la botanique, comment ont été nommées les adventices de culture, l'évolution de la flore sauvage en milieu agricole, le lien entre les minéraux du sol et les plantes qui poussent, les critères de levée de dormance des graines, l'impact des différentes matières organiques animales sur les plantes des parcelles agricoles, les plantes des excès et des carences du sol, les plantes indicatrices des différentes pollutions (chimiques, naturelles, hydromorphismes, anaérobioses,...), les plantes des sols équilibrés, les plantes des prairies médicinales pour les animaux et les hommes

Après-midi : approche d'inventaire botanique sur une parcelle selon la méthode Ducerf, descriptif des tableaux et technique d'inventaire, lien entre observations de terrain et pratiques agricoles.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Observations et relevés de terrain - Temps de questions-réponses - Échanges entre participants et avec l'intervenant

Moyens matériels

- Documents pédagogiques : flore, fiches techniques

Références qualités

qualiopi

Dates, lieux et intervenants

16 nov 2021

09:15 - 17:00 (7hrs)

A définir avec les participants - se manifester pour accueillir la journée sur sa ferme
42

Estelle Decrozant (Méthode de diagnostic de Gérard Ducerf)

Co-organisateur(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 16/11/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA Adhésion ADDEAR 42 agriculteur
100euros/an et porteur de projet
20euros/an. Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles: nous consulter.
L'absence de droit formation ne doit pas être un frein, nous con

Plus de renseignements

Pierre Crouzoulon
pierre@addear42.fr
ADDEAR Loire
148 Chemin du Treuil
42330 Chamboeuf
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation :
82420117742

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription